Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 47

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: M.E. / M.G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

enfants illégitimes de soldats; 2° Il a ajouté à une motion importante concernant la tutelle des orphelins un amendement en faveur de l'admission des femmes dans les conseils de famille et de leur droit à la tutelle, non seulement de leurs propres enfants, mais aussi à celle d'enfants d'autres parents. Ceci ne signifie pas encore une réforme immédiate en notre faveur, mais on peut considérer comme une première victoire qu'un Congrès semblable reconnaisse le bien fondé de nos réclamations. Et comme ses motions seront recommandées aux membres du gouvernement, nous espérons que notre travail n'aura pas été entièrement perdu.

Le Congrès a approuvé en outre le mémoire présenté en faveur d'un subside plus considérable aux familles de soldats.

Anita DOBELLI-ZAMPETTI.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

A. DESCOEUDRES. *L'éducation des enfants anormaux.* Neuchâtel, 1916. 1 vol. (Collection des actualités pédagogiques.) Delachaux et Niestlé.

Dans un précédent numéro [1], nous soulignions une des lacunes principales de l'éducation féminine, trop négligée du côté social; nous attirions l'attention des femmes sur les écoles sociales qui ont pour but la protection de l'enfance malheureuse, la formation des éducatrices des tout petits et des déficients. L'ouvrage duquel nous vous entretenons aujourd'hui répond à un de nos desiderata.

L'éducation des anormaux deviendra le bréviaire des jeunes mères, désireuses de bien diriger l'évolution de leurs bébés, des nurses, des institutrices d'écoles maternelles et enfantines, des parents qui ont le malheur d'avoir un enfant malade, ou des natures généreuses qui se consacreront par vocation aux arriérés, aux jeunes délinquants — service social libre ou carrières éminemment en harmonie avec les besoins affectifs du cœur féminin!

Mlle Descœudres est une collaboratrice du *Mouvement Féministe;* elle a rendu compte d'ouvrages psycho-pédagogiques et des méthodes fécondes pour l'enseignement des classes spéciales et enfantines [2]. Bien mieux, il faut l'aller voir à l'œuvre dans son école de Malagnou, admirable de bonté, ferme cependant et ingénieuse, trouvant moyen d'appliquer presque simultanément l'enseignement par groupe et l'enseignement individuel, stimulant de ses mots affectueux, électrisant son petit monde, ayant le don d'ubiquité et l'esprit scientifique toujours en éveil, enregistrant ses observations, contrôlant, dirigeant, aimant ces petits déshérités, et les rendant heureux.

Les *anormaux* sont des intelligences tarées, des caractères parfois difficiles, bien souvent des enfants négligés, malpropres et mal élevés; mais chacun constitue une individualité psychologique intéressante, et un pauvre petit être qui réclame de l'aide, — voilà le double intérêt scientifique et éducatif que présente cette noble tâche; il y faut beaucoup de patience et de dévouement, en même temps qu'une préparation spéciale. Il faut découvrir, chez le déficient, ce qui est resté *sain*, faire parvenir par cette voie à son intelligence le plus de connaissances nécessaires à la vie, en suscitant son activité propre. « La nourriture intellectuelle, pas toujours aisée à offrir aux normaux, doit être encore triturée de cent manières diverses pour devenir accessible aux anormaux. Il faut s'ingénier, par les moyens les plus divers, à exciter leur intérêt, à éveiller et à maintenir leur attention, à développer leur volonté, à gagner leur confiance, à affermir leur caractère. »

C'est par l'*éducation sensorielle* surtout que se fera l'éducation des débiles chez qui les sens fonctionnent très mal et qu'il faut stimuler, depuis les perceptions premières, en y alliant l'expression verbale, et en cherchant à découvrir en eux une aptitude à orienter vers un modeste gagne-pain. En premier lieu, on cherchera à faire naître et à fixer l'*attention* des passifs, comme des agités; puis on s'adressera à tous les *sens*, se souvenant que le toucher et le sens musculaire sont de précieux auxiliaires de l'intelligence, et que la gymnastique naturelle, mélodique ou rythmique la stimule. Le *travail manuel* fait l'éducation de l'attention spontanée et de l'attention volontaire par l'intérêt, oblige à bien voir et à rendre sa pensée sous une forme sensible. Le *dessin*, qui sert d'expression aux déficients, qui n'ont pas l'usage de la parole, est très utile pour l'éducation de la main et de l'intelligence. Les *leçons de choses* sont les seules possibles avec les anormaux, les simples relations de cause, effet, temps, n'étant pas souvent comprises, et avec les arriérés il faut éviter le verbalisme. Tout doit être *concrétisé:* la *lecture*, l'*écriture*, la *grammaire*, l'*orthographe*, le *calcul*, l'*éducation morale*, c'est-à-dire qu'il faut contrôler sans cesse, si l'enfant associe le signe avec la chose, le mot avec l'idée correspondante. Et c'est en cela que les méthodes de Mlle Descœudres sont merveilleuses, notamment ses *jeux éducatifs*, dont le but est de faciliter graduellement le passage d'une notion à une autre, en suscitant le plaisir de l'élève et l'envie de recommencer après la classe. Les images de Ley, les jeux Decroly et Degaud, sont très recommandés par l'auteur; ses chapitres sur le *calcul* sont peut-être ce qui mérite le plus l'attention des professionnels de l'enseignement.

L'importance sociale du *langage* est combien plus grande que celle de l'écriture; aussi Mlle Descœudres s'efforce-t-elle avant tout d'amener l'anormal à se faire comprendre; d'où les innombrables exercices de langage, associés à tous les enseignements. Des arriérés arrivent fort bien à *écrire* et à mettre l'*orthographe* par les jeux inédits de l'auteur; pour être sûr que l'enfant saisit ce qu'il écrit, Mlle Descœudres fait illustrer chaque mot, chaque phrase, d'un *dessin explicatif*, — merveilleuse trouvaille qui aurait sa place dans l'enseignement régulier!

Les écoles d'anormaux semblent exiger parfois des sacrifices d'argent et de capacités pédagogiques disproportionnés avec les résultats. Les chiffres sont là pour encourager au contraire à multiplier les classes spéciales: 58 % des garçons et 60 % des filles éduqués de la sorte peuvent gagner leur vie, avec des salaires mensuels de fr .20 à fr. 150 pour les garçons, fr. 15 à fr. 75 pour les jeunes filles. Il existe en outre des œuvres extra-scolaires de patronage et de protection dans la vie publique pour ces malheureux, et l'inlassable dévouement du maître lui est assuré longtemps encore.

La jeune mère, l'institutrice des classes régulières feront dans cet ouvrage une riche moisson d'ingénieux procédés, de moyens rapides et de principes féconds pour l'enseignement des tout petits ou des enfants normaux d'école primaire. Dans les classes gardiennes, crèches, soupes scolaires et colonies de vacances, on captiverait les enfants par les jeux éducatifs, tout en les développant. Il n'est guère de classe officielle qui ne compte un ou deux enfants arriérés (sinon par l'intelligence, du moins par quelque défectuosité organique); les procédés de Mlle Descœudres permettraient à ceux-là de parfaire par eux-mêmes leur développement, tandis que le maître s'occupe des autres. Pour l'enseignement spécial des anormaux, cet ouvrage est *unique*, les autres traitant plutôt de la différenciation des degrés d'anormalité que des méthodes pratiques.

L'éducation des anormaux prendra rang parmi les meilleurs traités de la pédagogie moderne; il serait un des meilleurs instruments de travail des élèves d'école normale et des débutantes de l'enseignement; traduit — comme plusieurs des articles de l'auteur, — cet ouvrage fera grandement honneur à notre pays et à la cause féminine.

M. E.

* * *

Mme SHOEMAKER-FRENTZEN. *Faut-il se taire?* 1 brochure. Société d'éditions A. W. Sijthoff, Leyde. 1 ex., fr. 0.65; 10 ex., fr. 0.50 l'ex.; au-dessus, fr. 0.40 l'ex.

« Plus il y aura de femmes qui réfléchissent au sujet traité dans « cette brochure, plus elles comprendront qu'elles doivent s'unir « contre l'immoralité. Elles doivent réveiller les sentiments de res- « ponsabilité chez l'homme, en répandant la notion des dangers « effrayants qu'offre la prostitution pour les femmes et pour la descen- « dance; elles doivent éduquer, exiger la pureté, détruire enfin les « anciennes erreurs concernant la légèreté permise « envers ses « semblables. » L'auteur de la brochure courageuse dont la citation ci-dessus est la préface, s'attache à combattre et à vaincre le préjugé de l'ignorance féminine, non seulement vis-à-vis de l'immoralité en général, mais spécialement à l'égard des conséquences physiques douloureuses et fatales qu'elle entraîne trop souvent. « Si les

[1] *Mouvement Féministe*, 10 août 1916.

[2] *Mouvement Féministe*, 10 décembre 1913, sur les *Jeux éducatifs*, ou les articles très remarqués des *Archives de Psychologie.*

« femmes savaient combien le bonheur de leur vie peut être ravagé « à la suite d'infections contractées pendant leur mariage, elles y « prêteraient plus d'attention; si elles savaient combien de douleurs « pourraient être évitées, à elles et à leurs enfants, elles s'uniraient « davantage pour les combattre. Mais elles ne savent pas; chez « beaucoup d'entre elles, il règne encore sur ce sujet une ignorance « absolue.... Les éclairer davantage est une nécessité urgente... « Comme femme de médecin, j'ai été frappée de toutes ces douleurs, « inutilement souffertes et provenant uniquement de l'ignorance... « Ce que j'ai appris, je crois devoir le dire. » Nous ne pouvons entrer ici dans beaucoup de détails, mais nous renvoyons à la brochure elle-même toutes celles que la terrible question de la responsabilité du mari envers sa femme d'abord, des parents envers leurs enfants à naître, ensuite, a souvent préoccupées et frappées, comme une preuve de la malédiction antique qui châtie le père coupable jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et qui châtie, hélas! et bien injustement, des innocents. Qu'il nous suffise de dire qu'une vie de longues et pénibles infirmités est souvent le lot d'une jeune femme épousée avec une légèreté coupable par un homme insouciant, ou parfois même simplement ignorant de son état; que la stérilité de semblables ménages est aussi fréquente que les cas d'avortements, de naissances d'enfants-morts-nés, ou débiles, ou infirmes, aveugles ou idiots. Et que l'on mesure à ces simples données l'importance qu'il y a, pour l'avenir de la race et pour son bonheur, à porter courageusement et sans faux préjugé la lumière dans un domaine laissé trop longtemps volontairement dans l'ombre, et à la question: « Faut-il se taire? » répondre avec Mme Schoemaker-Frentzen: « Non. » La femme a déjà rompu avec la convention du silence au sujet de la prostitution, de la recherche de la paternité, de l'éducation et de la morale sexuelle. Qu'elle élargisse son horizon pour l'éducation de ses fils, pour la protection d'elle-même et pour la lutte contre un grand mal. M. G.

Ce que disent les journaux féministes.

Ce printemps s'est ouvert, à New-York, une école d'éducation suffragiste, avec des cours sur l'histoire du suffrage, ses méthodes de discussion, l'administration publique, les questions politiques, les lois parlementaires, l'éloquence publique, etc. Les New-Yorkais dirigent aussi, par correspondance, des cours sur le suffrage.

(Jus Suffragii.)

Une appréciation sur Royaumont (hôpital des suffragistes écossaises, en France):

M. Weinberg, chef de laboratoire de l'Institut Pasteur, à Paris, pendant ses conférences aux membres du corps médical, à Glasgow, a fait un éloge enthousiaste du travail accompli par les femmes écossaises, à Royaumont. Il a affirmé que, sur les centaines d'hôpitaux militaires qu'il a visités, aucun n'a une organisation et une direction aussi parfaites. Tous les emplois dans l'hôpital, depuis celui de chirurgien en chef jusqu'à celui de chauffeur de l'auto de l'ambulance, sont remplis par des femmes. Au commencement, les soldats étaient un peu enclins à *blaguer* ces dames, mais maintenant les autorités militaires ont une telle confiance dans l'hôpital, que les cas les plus difficiles y sont remis. Le Dr Weinberg était tout aussi enthousiaste du département bactériologique dirigé par la doctoresse Butler (une des assistantes du Corps sanitaire de Glasgow). Il a été frappé de l'ordre parfait qui régnait partout, malgré l'apparente absence de tout ce qui avait l'air d'une discipline rigide, et attribuait cet ordre au fait que les patients reconnaissaient combien le personnel leur était dévoué et ne travaillait que dans leur intérêt. En terminant, il a exprimé l'opinion qu'aucune autre activité féminine ne pourrait contribuer plus efficacement à faire avancer la cause des droits de la femme. *(The Common Cause.)*

Beaucoup de vacances s'étant produites dans les commissions administratives des vingt bibliothèques municipales de la ville de Paris, des nominations vont se faire prochainement. Non seulement les femmes peuvent faire partie de ces commissions, mais elles sont sollicitées de poser leurs candidatures par l'Administration elle-même, qui insiste sur le rôle important que peuvent jouer ces bibliothèques dans l'éducation populaire, si les livres mis à la disposition de tous sont choisis avec soin par des personnes compétentes. Les femmes ont là l'occasion de faire œuvre utile. *(Les Travailleuses.)*

Le Conseil national des Femmes hollandaises va organiser l'inscription des femmes et des jeunes filles, pour le cas où tous les hommes valides seraient mobilisés pour défendre leur patrie. On a demandé pour cela l'aide de toutes les sociétés s'occupant des femmes. Il s'agit non seulement de recruter des aides pour les ambulances et les hôpitaux, mais surtout des remplaçantes dans les emplois que laisserait vacants le départ des hommes: dans les écoles, dans les bureaux de banques et de postes, etc. A chaque femme de s'inscrire pour le travail qu'elle sait bien faire.

(Le Journal du Bien public.)

La municipalité de Tunis vient de prendre une mesure énergique en interdisant aux cinématographes de la ville les vues ou exhibitions de toute nature représentant des scènes de banditisme ou des romans policiers. *(Le Relèvement social.)*

A l'Université de Chicago, un cours sur la prostitution est donné à la Faculté de sociologie. Les étudiants admis à ce cours sont considérés comme voulant se consacrer surtout à la sociologie pratique et à la philanthropie. *(Bulletin Abolitionniste.)*

La Commission scolaire d'Yverdon, après avoir consulté les parents des élèves, a fait donner aux premières classes du collège, de l'école primaire et de l'école secondaire, des causeries sur *l'Education morale et sexuelle.* L'essai a très bien réussi: jeunes gens et jeunes filles ont écouté avec un vif intérêt et un grand sérieux les instructions physiologiques et les avertissements qui leur furent donnés. A noter, ce mot d'une jeune fille à sa mère, en rentrant à la maison: « Mais c'est à douze ans qu'il aurait fallu nous dire tout cela! » *(Bulletin Abolitionniste.)*

Mme Anna Pappritz, abolitionniste allemande bien connue, écrit dans la *Staatsbürgerin* un article sur la prostitution et les dangers de sa réglementation après la guerre. Elle dit entre autres que les abolitionnistes sont presque tous partisans du suffrage féminin, parce que convaincus que les droits politiques sont la meilleure arme pour combattre toutes les injustices. *(Jus Suffragii.)*

La Douma impériale a considéré la nécessité d'élargir le suffrage municipal, et le gouvernement est disposé à ce qu'on l'étende aux femmes dûment qualifiées, qui jusqu'ici ne pouvaient agir que par procuration. *(Jus Suffragii.)*

Le « Bund gegen Frauenemancipation » et un certain nombre d'autres associations allemandes ont envoyé à la Chambre Haute prussienne une pétition demandant l'exclusion des femmes du suffrage communal. Un médecin militaire en chef a défendu la pétition, avançant, entre autres, que sept des Etats-Unis possédant le suffrage féminin venaient de l'abolir en grande majorité, et qu'il en serait bientôt de même en Australie, où 4 à 500 sociétés, composées de 50.000 femmes, s'étaient fondées pour retirer aux femmes leur droit de vote!! *(Jus Suffragii.)*

Les autorités scolaires supérieures de la Hesse ont, à cause de la pénurie de professeurs, fait appel à des institutrices, qui avaient été obligées de quitter leur vocation en suite de leur mariage. L'Association « Frauenwohl », de Darmstadt, a exprimé le désir que, même après la guerre, les institutrices mariées ne soient pas congédiées. Cette demande a été repoussée par le ministre de l'Instruction.

(Die Frauenfrage.)

Le Sénat français a décidé qu'un minimum du 1/4 des sièges serait réservé obligatoirement aux femmes dans le Conseil supérieur de l'Office national des Pupilles de la Nation. Ce chiffre n'est pas limitatif, et selon les dispositions de la loi, le Conseil pourrait être composé de femmes pour la moitié.

Dans les Conseils départementaux même, et dans la section permanente qui en assurera les travaux, les femmes figureront pour 1/3.

Le Sénat vient également d'admettre des tutrices pour les orphelins de la guerre, et d'adopter sans discussion la loi votée par la Chambre, et permettant la légitimation des enfants naturels dont le père est mort à la guerre. *(La Française.)*

Dernièrement ont été fondés, à Hambourg, l'Ecole sociale pour femmes et l'Institut de pédagogie sociale, qui s'ouvriront à Pâques 1917, sous la direction de Mlle Dr Gertrud Bäumer et de Mlle Dr Marie Baum. *(Die deutsche Frau.)*

L'Assemblée législative australienne a décidé de priver des droits électoraux, pour la durée de la guerre, les ennemis naturalisés.